

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

en date du 07 avril 2022

Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7
Procuration : 0
Nombre de votants : 7

Présents : Monsieur Jacques FERRAND (Maire), Monsieur Geoffrey CROS (Adjoint au Maire), Monsieur Eric AUDUBERT (Adjoint au Maire), Madame Muriel LAPAUZE (Adjointe au Maire), Monsieur Sébastien SOULHOL (Conseiller Municipal), Monsieur Vincent QUERCY (Conseiller Municipal), Monsieur Abdelghafour EL MOUKAFIH (Conseiller Municipal)

Procuration :

Excusés : Madame Stéphanie REYNIER, Monsieur Olivier BACHALA

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Monsieur Geoffrey CROS a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la séance du 03 mars 2022 et élection du secrétaire de séance
 2. Vote des comptes de gestion des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement
 3. Vote de l'affectation des résultats des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement
 4. Vote des comptes administratifs des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement
 5. Vote des taux d'imposition
 6. Vote des subventions communales
 7. Vote des des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement
 8. Information diverses
-

Délibérations du conseil :

1. **Approbation du procès verbal de la séance du 03 mars 2022 et élection du secrétaire de séance** :

Après présentation du procès verbal de la séance du 03 mars 2022, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le document. M.Geoffrey CROS est élu secrétaire de séance.

2. **Vote des Comptes de Gestion de la Commune et des services de l'Eau et de l'assainissement** :

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Comptes de Gestion de la Commune, et des services de l'Eau et de l'Assainissement.

3. **Vote du Compte Administratif et de l'affectation de résultat du service de l'Eau** :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Geoffrey CROS, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2021, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, donne acte de la présentation faite du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		8 873.15€		16 126.53€		24 999.68€
Opérations exercice	1 510.00€	5 940.00€	42 420.81€	29 099.70€	43 930.81€	35 039.70€
Total	1 510.00€	14 813.15€	42 420.81€	45 226.23€	43 930.81€	60 039.38€
Résultat de clôture		13 303.15€		2 805.42€		16 108.57€
Restes à réaliser						
Total cumulé		13 303.15€		2 805.42€		16 108.57€
Résultat définitif		13 303.15€		2 805.42€		16 108.57€

Il décide en outre d'affecter le résultat de fonctionnement : excédent de 2 805.42€.

4. Vote du Compte Administratif et de l'affectation de résultat du service de l'assainissement :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Geoffrey CROS, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2021, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et lui donne acte de la présentation faite du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		915.85€		39 215.79€		40 131.64€
Opérations exercice	16 103.29€	13 470.15€	22 232.33€	33 334.75€	38 335.62€	46 804.90€
Total	16 103.29€	14 386.00€	22 232.33€	72 550.54€	38 335.62€	86 936.54€
Résultat de clôture	1 717.29€			50 318.21€		48 600.92€
Restes à réaliser						
Total cumulé	1 717.29€			50 318.21€		48 600.92€
Résultat définitif	1 717.29€			50 318.21€		48 600.92€

Il décide en outre d'affecter le résultat de fonctionnement : excédent de 50 318.21€.

5. Vote du Compte Administratif et de l'affectation de résultat de la commune :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Geoffrey CROS, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2021, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et lui donne acte de la présentation faite du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		44 069.73€		373 941.17€		418 010.90€
Opérations exercice	86 583.98€	66 921.14€	132 792.32€	213 438.11€	219 376.30€	280 359.25€
Total	86 583.98€	110 990.87€	132 792.32€	587 379.28€	219 376.30€	698 370.15€
Résultat de clôture		24 406.89€		454 586.96€		478 993.85€
Restes à réaliser	427 628.65€				427 628.65€	
Total cumulé	427 628.65€	24 406.89€		454 586.96€	427 628.65€	478 993.85€
Résultat définitif	403 221.76€			454 586.96€		51 365.20€

Il décide en outre d'affecter le résultat de fonctionnement : excédent de 440 976.30€.

6. Vote des taux d'imposition 2022 :

Après présentation des taxes foncières (bâti et non bâti), le Conseil Municipal, après délibération, décide de voter une augmentation des taux communaux pour l'année 2022 de 0.5%, pour un total de produit fiscal attendu de 113 411€. Les nouveaux taux sont donc :

- Taxe Foncière Bâtie : 45.09 %
- Taxe Foncière Non Bâtie : 190.72 %

7. Subventions communales :

Monsieur le Maire rappelle que les montants des subventions doivent être votés pour l'élaboration du budget 2022. Après délibération, le Conseil Municipal accepte le tableau des subventions 2021 soit :

N° compte	Libellé	Montants votés
65748	Syndicat contre la grêle	400.00 €
65748	Téléthon Bretenoux	100.00 €
65748	FASOLOT	50.00 €
65748	Amicale Sapeurs-pompiers	100.00 €
65748	Société de Chasse association	250.00€
65748	Cuvée d'Or de Glanes	250.00 €
65748	F.N.A.C.A.	50.00 €
65748	Comité des Fêtes de Glanes	2 500.00 €
65748	A.N.A.C.R. (anciens combattants)	50.00 €
65748	Fédération Cantonale de Remplacement	50.00 €
65748	De Glanes à Glannes	250.00€
65748	Don du Sang	100.00 €
65748	Restaurant du Coeur	150.00 €
65748	Les calèches du vignoble de Glanes	250.00 €
65738	Chambre des Métiers du Lot	80.00 €
Total		4 630.00 €

8. Vote du Budget de l'Eau 2022 :

Monsieur le Maire présente le budget de l'eau à l'assemblée. A l'unanimité, le conseil municipal vote le budget primitif 2022 du service de l'eau suivant :

- Pour le fonctionnement (dépenses et recettes) : 34 505.42€
- Pour l'investissement (dépenses et recettes) : 20 243.15€

9. Vote du Budget Assainissement 2022 :

Monsieur le Maire présente le budget de l'assainissement à l'assemblée. A l'unanimité, le conseil municipal vote le budget primitif 2022 du service de l'assainissement suivant :

- Pour le fonctionnement (dépenses et recettes) : 77 915.92€
- Pour l'investissement (dépenses et recettes) : 62 318.21€

10. Vote du Budget Communal 2022 :

Monsieur le Maire présente le budget Communal à l'assemblée. A l'unanimité, le conseil municipal vote le budget primitif 2022 de la commune suivante :

- Pour le fonctionnement (dépenses et recettes) : 247 636.36€
- Pour l'investissement (dépenses et recettes) : 665 831.19€

11. Info diverses :

- Convention payfib : le conseil municipal a décidé d'y adhérer.
- Cinéma belle étoile : le dossier a été déposé auprès de Cauvaldor, qui viendra prochainement voir les lieux où la séance pourra se passer. Le film a été choisi par les adolescents de la commune et sera "le sens de la famille" de Jean-Patrick BENES.

Le Maire,
Jacques FERRAND

Le secrétaire de séance,
Geoffrey CROS